

33e ANNEE

FEVRIER 1931

LIBRAIRIE
MAR 2 1931

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

Travaux de la Chambre 13
M. Tancrede Bienvenu 17

Un trait d' "intelligence" 17
Banquet du 45e anniversaire 17
La canalisation du Saint-Laurent 20

ÉDITÉ PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS

Opérant un service de passagers et de fret comme suit:

A BERMUDES, BAHAMAS, JAMAÏQUE et HONDURAS ANGLAIS. Service hebdomadaire de Passagers et de fret de MONTREAL, en ETE, et d'HALIFAX et BOSTON en HIVER. Retour à ces ports.

Service hebdomadaire de fret de MONTREAL à la JAMAÏQUE, direct en passant par HALIFAX en ETE et d'HALIFAX à la JAMAÏQUE, retournant à BOSTON et à HALIFAX en HIVER.

A BERMUDES, ST. KITTS, NEVIS, ANTIGUA, MONTERRAT, ST. DOMINGUE, STE-LUCIE, BARBADES, ST-VINCENT, GRENADA, TRINIDAD, DEMERARA — service de passagers, fret et malle d'HALIFAX et BOSTON tous les quinze jours, retournant à ST-JEAN, N. B., prenant du fret à ST-JEAN pour HALIFAX.

Service bi-mensuel de MONTREAL à BERMUDES, ST-DOMINGUE, PORTO-RICO, ST. KITTS, ANTIGUA, GUADELOUPE, MARTINIQUE, BARBADES, GRENADA, TRINIDAD et DEMERARA via HALIFAX et retournant directement à QUEBEC et MONTREAL.

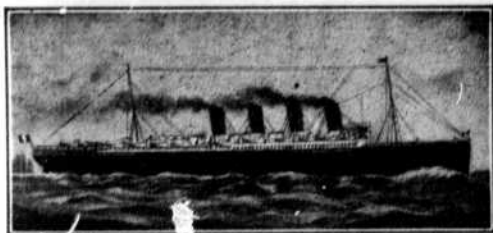
Service de fret de MONTREAL au BRESIL, ARGENTINE et URAGUAY, revenant à MONTREAL, mensuel.

Service de fret entre MONTREAL, VICTORIA et VANCOUVER, arrêtant à ST-JEAN et HALIFAX et retour à MONTREAL tous les mois.

Service mensuel de fret de MONTREAL à NOUVELLE-ZELANDE, revenant à MONTREAL via ports américains.

Service toutes les trois semaines entre MONTREAL et l'AUSTRALIE, revenant par les ports américains.

Pour plus de renseignements concernant les taux, départs, etc., s'adresser à tout agent du Canadien National ou au Bureau-Chef : 384, rue St-Jacques Ouest, Montréal.



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE LIGNE FRANÇAISE

SERVICE RAPIDE ET DE LUXE

NEW YORK—PLYMOUTH—LE HAVRE

par les paquebots

ILE DE FRANCE — PARIS — FRANCE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à classe unique

LAFAYETTE — DeGRASSE — ROCHAMBEAU

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

Tous les quinze jours par les paquebots à classe unique

ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée,

Agents généraux

42, Rue Notre-Dame Ouest

Tél. Lancaster 5634

ou aux agents locaux

Montréal

WILLIAM I. GEAR, SON & CO.

INC.

AGENTS MARITIMES

AGENCE DE VOYAGES POUR TOUTES LIGNES
DE NAVIGATION

POUR LE TEMPS FROID

Croisières aux Indes Occidentales

De 9 jusqu'à 29 jours. Prix minimums :
de \$85.00 à \$306.00

"C'est une région bénie, un décor où il fait si bon vivre entre l'azur des cieux et l'azur des flots.
"Les champs y sont toujours fleuris, les montagnes éternellement verdoyantes, sous un soleil vermeil."

Bureau: No 27 EDIFICE BOARD OF TRADE

Téléphone: MARquette 5639

ALLEZ en EUROPE par la WHITE STAR

en compagnie de vos compatriotes

Les paquebots WHITE STAR sont renommés pour leur propreté méticuleuse, le confort de leurs installations, l'excellence de leur cuisine et leur personnel attentif et courtois. La variété des amusements à bord plaît à tous et rend la traversée agréable.

Services de Halifax à Plymouth, Cherbourg, Antwerp, Queenstown (Cobh) et Liverpool.

Assistance et renseignements donnés avec le plus grand plaisir verbalement ou par correspondance. Aucune obligation de votre part.

LAURENT TURCOTTE,

Directeur du Service de langue française
485 rue McGill, Montréal Tél. MARquette 7761



Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1931-1932

PRESIDENT.

Monsieur CHARLES DUQUETTE, Prés. Alliance Nationale, 515 Ave Viger

1er VICE-PRESIDENT :

M. L.-J. TARTE,
Président et gérant-général "La Parisienne Shoe Co.",
2194 avenue La Salle.

TRESORIER HONORAIRE :

M. HORMISDAS DELORME,
Canada Flooring Co. Ltd.,
394 rue Beaumont.

2ème VICE-PRESIDENT :

M. AVILA RAYMOND,
"Raymond Hardware Co.",
893 St-Jacques Ouest.

SECRETAIRE :

M. J.-C. GROVES-CONTANT,
25 rue St-Jacques Est.

MEMBRES DU CONSEIL :

MM. Aubry, Léo., prés. A. Aubry & Fils, Ltée, 2340 Delorimier.
Blondeau, J. Albert, prés. J. E. Clément, Inc., ass., 465 St-Jean.
Bock, J.-S., marchand de bois en gros, 60 St-Jacques Ouest.
Carmel, J.-R., Mth. Rail & Water Tals., 1190 Craig Est.
Ducharme, Narcisse, prés. "La Sauvegarde", 152 N.-Dame Est.
Duverger, Henri, de Geo. Hess & Son, Ltd., 901 Victoria square.
Gélinas, L.-A., dir. "Mark Fisher & Son, Ltd.", 760 Victoria sq.
Généreux, Rosario, prés. "Généreux Motor Co.", 3455 ave du Parc.
Grothé, L.-Emile, dir. "L.-O. Grothé, Ltée", 2000 boul. St-Laurent
Hurtubise, Joseph, courtier en assurances, 500 Place d'Armes.

MM. Joubert, Zéphirin, de "J. J. Joubert, Ltée", 4141 rue St-André.
Langlois, Mendoza, courtier en immeubles, 25 St-Jacques Est.
Leduc, Pierre, de "Leduc Drug Co.", coin St-Denis et Sherbrooke.
Lorrain, Wilfrid, manufacturier, L'Abord-à-Plouffe, Qué.
Marchand, Victor, M.P.P., prés. Melchers Dist., 437 S.-Jacques O.
Milette, Alphonse, administrateur, 1196 Côte du Beaver Hall.
Moisan, C.-N., "Stand Paper Box Co., Ltd.", 6240 Ave du Parc.
Paré, Philias, de "G. A. Grier & Sons, Ltd.", 316 N.-D.-de-Grâce.
Smyth, T.-Taggart, gér. gén. B' d'Epargne, 262 St-Jacques O.
Tremblay, J.-P., entrepreneur, 3575 rue Addington.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL:

1.—Anciens présidents.

Sir Hormisdas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 640 St-Paul O.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 383, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catell, industriel, 3448 Ave. de l'Hôtel de Ville.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillerie, 2715 Boul. St-Laurent.
Armand Chaput, dir. Banque Can. Nationale, 132 St-Jacques O.
Ludger Gravel, négociant, 426 Place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 266 rue St-Jacques Ouest.

MM. Alfred Lambert, fab. de chaussures, 26 Notre-Dame Ouest.
Jos. Daoust, manufacturier, 939 Sq. Victoria.
P.-E. Joubert, "Ass. Impériale", 275 St-Jacques Ouest.
J.-V. Desautniers, "Caisse Nat. d'Economie", 55 St-Jacques Ouest.
J. A. Paulhus, "D. Hattox Co.", 428 Bonsecours.
Hon. R.-O. Grothé, de "L.-O. Grothé Ltée", 2000 boul. St-Laurent.
C.-E. Gravel, administrateur, "Notre-Dame Ouest."

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 20, rue Saint-Jacques Ouest.
S.-D. Joubert, 391 boulevard Saint-Joseph Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 1551, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 350, rue Notre-Dame Ouest.
Ed. Gariépy, 54, Notre-Dame Ouest.

MM. Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Rod. Bédard, 425, Avenue Viger.
Israël Cardin, 2365 Boul. Rosemont.
J.-O. Labracque, 975 rue Wolfe.
J. A. Laferté, 57-Saint-Jacques Ouest.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 294 Notre-Dame Ouest; M. J.-C. LAMOTHE, C.R., 25 rue St-Jacques Est.

Vérificateurs:

MM. Maurice Chartré, C.A., et J.-A. Archambault, C.P.A.

COMMISSIONS PERMANENTES POUR L'EXERCICE 1930-31

Affaires Municipales.—MM. Amédée Geoffrion, président, L.-M. Cornélien, Art. Campeau, C.-E. Gravel, Ludger Gravel, Gust. Franco, J.-O. Labrecque, J.-A. Paulhus, L.-H. Pinsonnault, Art. Vincent.

Agriculture et produits laitiers.—MM. Alf. Bissonnette, J.-A. Blais, Nap. Charest, J.-E. Chicoine, S.-L. Contant, J.-P. Desmarais, Hector-L. Déry, Ed. Gernaey, J.-J. Joubert, Nap. Labbé, Léo McKenna, Aug. Trudel, B. Trudel, Ls-Jos. Tarte, J.-Arthur Paquet, Paul Wattiez.

Assurances et Prévention des Incendies.—MM. C. Bastien, H.-C. Bourne, J.-Alf. Blondeau, J.-E. Courtois, L.-E. Courtois, Ed. Courtois, I. Crépeau, Alex. Bezil, Léon Décarie, Gilles Forget, J.-C. Gagné, Théo. Meunier, J.-Villevue Morin, Jos. Hurtubise, A.-C. O'Donoghue, Paul Ouimet, J.-A. Savard, J.-H. Pigeon, Gaston Rivet.

Automobiles.—MM. L.-C. Barbeau, A.-F. Bergevin, Jos. Bonhomme, Jos. Boulé, Geo. Clermont, Omer DeSerres, R. Généreux, Pierre Gravel, Victor Lévesque, I.-O. Linteau, Emile Linteau, J.-P. O'Shea, P. Panneton.

Banque et Bourse.—MM. Beaudry Leman, T. Bienvenu, J.-N. Cayouette, H. Geoffrion, Ern. Guilmont, J.-R. Hébert, P. G. Leduc, A.-P. Lépérance, Chs. Moncel H. Pérodeau, L.-E. Potvin, T.-T. Smyth, Chs.-A. Roy.

Cuir, Peaux et Fourrures.—MM. J.-H. Beaudry, Ant. Bédard, Aug. Chevalier, W. Clermont, Jos. Daoust, Chs. Deguise, Frs. Desjardins, W. Delorme, Wilf. Gagnon, A. Jeannotte, A. Lépine, Ant. Lefebvre, J.-A. McCaughan, D. Lapierre, A. Rousseau.

Epilectes et Produits Alimentaires.—MM. J.-F.-T. Allard, J.-V. Boudrias, J.-E. Charbonneau, S.-L. Contant, Id. Genest, C.-P. Hébert, Geo. Hogg, J. Huysman, Marcel Langlois, Jos. Laporte, W. Lorrain, Alph. Raymond, J.-A. Ouimet, J.-T. Poulin, T. St-Arnaud, B. Trudel.

Expositions.—MM. J.-V. Boudrias, W.-C. Brouillette, Ernest Cormier, L.-C. Farley, F.-E. Fontaine, Aug.-P. Fortin, J.-H. Larocque, Arm. Monast, Em. Martel, Alph. Milette, Léon Trépanier, P. Vanier.

Finances.—MM. Ed. Gariépy, président, Chs. Duquette, C.-H. Catell, C.-E. Gravel, Hon. R.-O. Gr thé J.-A. Laferté, J.-O. Labrecque, J.-A. Paulhus, Ls-Jos. Tarte

Immeuble.—MM. Art. Campeau, C.-E. Gravel, H. Gohier, W.-T. Heney, Jos. Hurtubise, Albert Jetté, Mendoza Langlois, P.-N. Ménard, Alph. Milette, J.-B. Pélouquin, J.-J. Perrault, J.-H. Petit, Philias Paré, Ernest Pitt, J.-P. Tremblay.

Législation.—MM. A.-S. Deguire, président, Israël Cardin, H. Collette, A.-J. Dugal, A.-H. Hardy, P.-N. Ménard, Alph. Milette, Avila Raymond, T.-Taggart Smyth.

Meubles et Ameublement.—MM. J.-D. Langlois, J.-H. Langevin, Chs. Lavigne, L.-A. Morency, J.-B. Paquin, H.-O. Viau.

Mines, Forêts, Hydro-Electrique.—MM. J.-S. Bock, Paul Bélique, Aurélien Boyer, Alph. Bélanger, de G. Beaubien, J.-N. Forest, Aug. Frigon, A.-J.-H. Langevin, J.-A. Larocque, U.-A. Leduc, Geo. Paré, Philias Paré, J.-P. Tremblay.

Nouveautés.—MM. P. Charton, W.-J. Daly, Théo. Bonin, L.-H. Duclos, A.-J. Dugal, J.-I. Eddé, R. Gélinas, L.-A. Gélinas, A.-H. Hardy, A.-F. Ladouceur, L.-N. Messier, Hubert Noisieux, J.-G. Trudeau.

Papier et Pulpe.—MM. Art. Berthiaume, Rob. Fortier, Paul Granger, Adj. Menard, J.-N.-A. Perrault, Jean Rolland, J.-P. Rolland, Olivier Rolland, Ant. Valiquette.

Produits Pharmaceutiques et Chimiques.—MM. Jos. Contant, Alb. Bellefontaine, J.-H. Brodeur, Art. Décarie, Ed. Cha. Duquette, Arm. Giroux, A.-F. LaRose, H. Lanctôt, Pierre Leduc, J.-H. Marceau, H. Nadeau, Aug.-P. Fortin, Wilb. Paquin, Ed. Vadboncoeur.

Quincaillerie et Métaux.—MM. J.-P. Beauvais, A.-F. Bergevin, Hector-A. Bernier, J.-A. Aubry, Hector Dubois, John Durand, Alf. Goyette, J.-S. Laplante, T. Latourelle, André Leroux, Alf. Pelletier, Avila Raymond, A.-G. Yon.

Tabacs, Cigares, etc.—MM. H. Brabant, Aimé DesRosiers, Arm. Grothé, Emile Grothé, Hon. R.-O. Grothé, J.-A. Trudeau, Louis Viau.

Transports, Douanes, Postes, Téléphone et Télégraphe.—MM. O.-O. Lefebvre, président, J.-R. Carmel, Emile-J. Caron, C.-H. Catell, L.-M. Cornélien, J.-E. Flanagan, Victor Gaudet, P.-E. Gingras, J.-Alcide Lalonde, J.-Arm. Morin, S. Ouimet, L.-H. Pinsonnault, Paul Seurat.

COPIE DES MINUTES TRIMESTRIELLES
1931-1932



650 points de contact avec les canadiens

Depuis Halifax jusqu'à Victoria, la Banque de Montréal fait affaires par l'entremise de plus de 650 succursales.

Grâce à celles-ci, la Banque est en état d'offrir à ses clients une source de renseignements complets sur la vie économique de toutes les parties du Dominion, ainsi que des facilités insurpassées pour effectuer leurs transactions financières.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'Actif dépasse \$800,000,000

Votre Correspondance Personnelle



...Pour lui faire donner l'impression d'un style et d'un goût supérieurs... pensez toujours au PARCHEMIN ROLLAND. Il est fabriqué pour les connaisseurs.

Le PARCHEMIN ROLLAND plaît au toucher par son beau fini et sa haute qualité, il attire l'oeil par son fini mat et sa blancheur de neige.

Les bons marchands de papeterie — ou votre imprimeur — peuvent vous fournir le PARCHEMIN ROLLAND. Un grand nombre de styles dans des boîtes attrayantes avec ornementation en relief — pour dames et messieurs.

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

MONTREAL, Qué.

Société d'Administration et de Fiducie

FONDÉE EN 1902

Siège social: MONTREAL
5, rue St-Jacques est

(Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien)

ADMINISTRATION de SUCCESSIONS, de FIDEICOMMIS
et de FORTUNES PRIVÉES

VOUTES de SURETE

Conseil d'Administration

Hon. Sir Hormidas Laporte,

K.B., C.P.,

Président, Montréal

Charles Cahen d'Anvers

Vice-Président, Paris

Martial Chevalier

Paris

Tancrède Bienvenu

Montréal

Hon. Rodolphe Lemieux

C.P., C.R., LL.D.

Ottawa

Vicomte R. de Roumefort

Montréal

Hon. Narcisse Pérodeau

Montréal

Hon. Thomas Chapais

Québec

Hon. L. Athanase David

Montréal

Armand Chaput

Montréal

Joseph Sirois, N.P.

Québec

Louis S. St-Laurent, C.R.

Québec

J. Théo. Leclerc

Administrateur et Directeur Général

J. C. Brousseau

Secrétaire.

AGENCES :

QUEBEC—WINNIPEG—REGINA—EDMONTON—VANCOUVER

Fonds administrés - - - - - \$27,229,310.00

Fiduciaire pour émissions d'obligations - 25,728,611.00

Nos soirées d'hiver intimes et familiales

Notre assortiment est au complet
pour tout le nécessaire des soirées.

ARTICLES en papier pour table et maison. — Serviettes de table. — Nappes. — Soufflettes en papier. — Découpures de fantaisie pour marquer la place des invités à table. — Découpures pour mettre dans les glaces.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

JEUX de Sociétés. — Cartes à jouer. — Blocs pour bridge. — Boîtes à jetons. — Indicateurs (Tallies).

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

DECORATIONS en papier. — Drapeaux, Lanternes, etc.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

CHAPEAUX de fantaisie. — Tabliers en papier crépé. — Serpentina. — Confettis. — Flûtes en carton. — Sifflets décorés. — Crackers. — Cornets de surprise. — Ballons. — Masques. — Loups, etc.

Décoration spéciales pour la St-Valentin, pour la St-Patrice, pour Pâques.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs

54 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL

La plus importante librairie et papeterie française du Canada.

Commissions des Affaires municipales et des Nouveautés pour étude et rapport.

BANQUET. — M. le Président rappelle le banquet de la Chambre qui aura lieu lundi, le 24 novembre courant, à l'Hôtel Windsor.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.

Les personnes suivantes sont proposées et acceptées comme membres: MM. R. O. Swezey, par M. Chs. Duquette, Z. Trudeau, par MM. Chs. Duquette, J.-P. Tremblay et P. Paré, Thomas Potvin, par M. J.-A. Laferté et Chs. Dupuis, par M. L.-J. Tarte.

Et la séance est levée.

ASSEMBLEE GENERALE TRIMESTRIELLE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale trimestrielle le mercredi 3 décembre 1930 sous la présidence de M. Chs. Duquette, président.

Etaient présents: MM. L.-J. Tarte, V.-P., J.-A. Laferté, Trésorier honoraire, Israël Cardin, Avila Raymond, J.-P. Tremblay, Phil. Paré, Alph. Milette, Léo. Aubry, F.-E. Fontaine, Victor Gandet, Jos. Hurtubise, Léon Trépanier, N.-E. Lanoix, Gaston Rivet, Léon Décarie, L.-M. Cornellier, Jos. Contant, J.-B. Baillargeon, Jos. Brunet, R. Vennat, C. Martin, Paul Wattiez, Albert Jetté, A. C. O'Donoghue, C.-B. Hamelin, Denys Fournier, Jos. Boulé, Jos. Chartier et le Secrétaire.

M. J.-R. Carmel s'était fait excuser.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 novembre dernier est lu et approuvé.

Publicité industrielle.—M. le Président présente M. Léon Trépanier. Ce dernier complémente les remarques qu'il a faites à la dernière réunion en rapport avec la publicité industrielle en faveur de la Cité de Montréal.

M. Trépanier rappelle que l'action de notre Chambre en l'accurrence a été immédiatement acceptée et que M. J.-B. Baillargeon a été nommé directeur de la publicité industrielle.

Montréal, dit-il, a déjà accompli quelque besogne en ce sens par le Montreal Tourist and Convention Bureau et autres organisations qui se sont ingénies à faire connaître notre Ville, surtout au point de vue du tourisme. Il a confiance que si le nouveau commissaire a toute la liberté d'actions et s'il est entouré de compétences en la matière, il accomplira un travail fructueux qui incitera le commerce étranger à s'implanter ici.

Il donne des renseignements sur le fonctionnement de la Commission Industrielle de Toronto qui a déjà rendu des services signalés et qui est d'une aide efficace dans plusieurs sphères.

Il termine en félicitant M. Baillargeon et en appuyant sur l'anomalie et le danger des trop nombreux règlements municipaux.

M. Baillargeon, invité à prendre la parole, remercie la Chambre de sa sympathie et l'assure,

qu'avec son aide, il s'efforcera de faire un succès de l'entreprise qu'on lui a confiée.

M. F.-E. Fontaine se déclare très satisfait de ce que la Chambre ait pris l'initiative de doter Montréal d'une Commission Industrielle. Cette dernière, dit-il, pourra étendre son champ d'activité à la petite industrie qui peut, elle aussi, promouvoir la position économique de notre ville.

Après que M. Hurtubise eût ajouté quelques mots, M. le Président remercie et le conférencier et ceux qui ont pris part à la discussion de ce sujet si important pour la ville de Montréal et il assure M. Baillargeon qu'il rencontrera toujours de la bonne volonté à la Chambre de commerce et qu'elle lui facilitera sa tâche.

M. le Président fait rapport des visites que la Chambre a faites à la Canada Flooring Co. Ltd. et à la Beauharnois Power Corporation, alors que plus d'une centaine de membres s'étaient prévalu de ces invitations.

Sur proposition de M. Jos. Hurtubise, appuyé par M. Albert Jetté, un vote de remerciements est adopté à l'adresse de ces deux corporations pour nous avoir conviés à constater les progrès qui y sont accomplis.

M. le président rappelle le succès complet du banquet du 45ème anniversaire de fondation de notre Chambre et remercie tous ceux qui y ont pris part.

Marché Bonsecours.—M. L.-M. Cornellier s'enquiert du rapport de la Commission des Affaires municipales sur la question du Marché Bonsecours. Quand il lui fut annoncé qu'il avait été adopté à la dernière réunion du Conseil, il demanda s'il ne devrait pas être discuté aussi en assemblée générale?

M. le Président répond que toute question liquidée peut être réouverte pourvu qu'un avis en soit donné au préalable et, alors, elle sera inscrite sur l'ordre du jour. M. Cornellier n'insistant pas plus, on passe au dernier article.

Proposition de nouveaux membres. — MM. Edmond Brunet, par le Secrétaire, François-B. Décarie, par M. Léon Décarie, et M. J.-E. Perrault, par M. J.-A. Laferté, sont proposés et agréés comme membres de la Chambre.

Et la séance est levée.

Le même soir, M. R.-O. Swezey, Président de la Beauharnois Power Corporation, a fait, devant une nombreuse assistance, une conférence sur les travaux en cours à Beauharnois. Cette causerie a été précédée d'une exposition de vues animées qui donnaient une juste idée de ce gigantesque projet qui est en cours d'exécution. M. Swezey a parlé en français, puis en anglais. Il a été remercié par M. le Président.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est

Adj. Menard

IMPRIMEUR

987, SAINT-LAURENT,

MONTREAL

TELEPHONES:
EST 1878-3241Spécialité:
Tributs Floraux
en Cire

Nouvelle adresse:

1405, RUE SAINT-DENIS, Coin Sainte-Catherine Est

Etablie en 1885

TÉL. LANcaster 5246

A. JETTÉ & CIE

COURTIERS EN IMMEUBLES

Experts en propriétés, Etc.

84, rue Notre-Dame ouest,
Edifice Duluth, Ch. 52.

Montréal



Vous vous assurez satisfaction permanente en achetant vos bois durs à plancher judicieusement. Les bois durs à plancher Canada Flooring ont une qualité, une beauté et une durabilité qui ne sont surpassées à aucun prix.

Toujours en mains :

Chêne — Merisier — Erable ou Hêtre

dans toutes les qualités et toutes les épaisseurs.

Ecrivez pour plus de renseignements
à notre département de service.

Canada Flooring Co. Ltd304, rue BEAUMONT — VILLE MONT-ROYAL
Montréal, Qué.

Téléphone : ATLantic 7286

Première Compagnie Anglaise établie au Canada
A. D. 1804**Phoenix Assurance Co. Ltd**

DE LONDRES, ANGLETERRE

Assurances transigées

FEU VIE MARINE
LOYER EXPLOSION
AUTOMOBILE

Actif de la Compagnie dépassant \$165,000,000
Sinistres payés, au delà de 800,000,000
Dépôt au Gouvernement Fédéral 3,000,000

J. B. PATERSON, Gérant

C. W. C. TYRE,
Assistant-GérantWM. LAWRIE,
Dép.-Assistant-Gérant

Bureau-Chef pour le Canada:

480, rue St-François-Xavier,

MONTREAL

TRUST GENERAL DU CANADA

EXECUTEUR TESTAMENTAIRE
AGENT FINANCIER
ADMINISTRATEUR
LIQUIDATEUR
FIDUCIAIRE

Capital versé : \$1,105,000

Conseil d'administration :

L'hon. F.-L. Béique, président.
L'hon. J.-M. Wilson, vice-président.
L'hon. D.-O. L'Espérance, vice-président.

L.-J.-Adjutor Amyot
Joseph Beaubien
L'hon. N.-A. Belcourt, C.R.
A.-N. Drolet
Sir J.-Geo. Garneau
Ernest Guimont
Mendoza Langlois
A.-A. Larocque

Ch. Laurendeau, C.R.
Beaudry Leman
L'hon. J. Nicol, C.R.
L'hon. J.-E. Perrault, C.R.
L'hon. Donat Raymond
Leo-G. Ryan
L'hon. Georges-A. Simard
C.-E. Taschereau, N.P.

N.-A. Timmins

René Morin, Directeur général

112, rue St-Jacques ouest
MONTREAL71, rue St-Pierre
QUEBEC



**Rapide
et
Personnel**

POUR des décisions immédiates où la politesse vous commande de communiquer personnellement — dans les occasions où la promptitude et la netteté d'une réponse jouent un rôle important — dans cent et une circonstances qui exigent une décision rapide et un contact personnel, utilisez le téléphone.

Et le service téléphonique de longue distance est peu coûteux — vous pouvez appeler à n'importe quel endroit dans un rayon de soixante-quatre milles pour 45 cents ou moins, et les autres taux sont proportionnellement peu élevés.



Tél. Harbour 1196 Edifice Chambre de Commerce
25, rue St-Jacques est, Montréal.

LAMOTHE, GADBOIS & CHARBONNEAU
AVOCATS

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois, LL.L., C.R.,
J. Pierre Charbonneau, B.C.L., N. Charbonneau, B.C.L.

ASSURANCE

FINANCE

VOS COLLECTIONS

à

10 POUR CENT

GASTON RIVET

Directeur

Guardian Finance Company

266 St-Jacques Ouest

Edifice Banque d'Epargne, ch. 306 MARquette 2587

Résidence: ATLantic 3559-M

Carte d'informations livrée sur demande.

Tél. Lancaster 7700

La Cie J. & C. Brunet

LIMITÉE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

1095 boul.
St-Laurent

MONTREAL

R. FARIBAUT
NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault

60, RUE ST-JACQUES OUEST

Tél. Main 6678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

LARUE & TRUDEL

Comptables agréés

(Chartered Accountants)

J.-Art. Larue, C.A. Eugène Trudel, C.A.
J.-Wilfrid Boulet, C.A. Maurice Chartré, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A. David Robillard, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
Jacques LaRue, C.A.

LaRUE, TRUDEL & PICHÉ

Syndics et Liquidateurs

MONTREAL

QUEBEC

F. R. PAQUET

J.L.A. CHARBONNEAU

COMPTABLES-LIQUIDATEURS
SYNDICS AUTORISÉS

Edifice Transportation Harbour 042!
Suite 512

132 rue St-Jacques ouest, Montréal

W. A. BAKER, C. R.

AVOCAT

Edifice Métropole

4, rue Notre-Dame est, Montréal

Lancaster 9257

J. P. O'SHEA & CIE

VERRE DE TOUS GENRES

POUR CONSTRUCTIONS

Vitrines

Comptoirs

Fontaines

Tables

Chaises

FOURNITURES DE RESTAURANT

VERRIERES POUR EGLISES

VITROLITE SANI ONYX

929, ruelle Perreault, Montréal.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

20, RUE ST-JACQUES OUEST, MONTREAL

(En face du journal "La Presse")

réuni le mercredi 17 décembre 1930, sous la présidence de M. Ed. Gariépy, 1er Vice-Président.

Étaient présents : MM. l'Hon. R.-O. Grothé, J.-O. Labrecque, Israël Cardin, Avila Raymond, Alph. Milette, J.-R. Carmel, Ph. Paré, A.-J. Dugal, T. Taggart Smyth, Jos. Hurtubise et le Secrétaire, membres du Conseil.

Assistait également : M. J.-A. Savard.

Se sont excusés : MM. Chs Duquette, L.-J. Tarte et J.-A. Laferté.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 19 novembre dernier, est lu et approuvé.

Les rapports suivants sont adoptés :

Publicité industrielle pour la ville de Montréal.—

Les Commissions des Affaires Municipales et des Nouveautés, réunies conjointement, ont étudié la demande qui a été faite en faveur d'une campagne de publicité qui ferait connaître à l'étranger la Ville de Montréal comme centre industriel, mais en raison de la nomination récente d'un Commissaire par les autorités municipales, dont les fonctions seront d'aviser aux meilleurs moyens d'induire les industriels étrangers à venir installer leur industrie dans la Cité de Montréal, vos Commissions ne croient pas devoir faire aucune suggestion pour le moment.

Quand le dit Commissaire sera en fonctions, vos Commissions seront heureuses de lui fournir toutes les indications et l'aide qu'elles croiront être utiles pour mener à bonne fin le projet en question.

Le Président,

(Signé) EDOUARD GARIEPY

Indication des artères de Montréal.—La Commission des Affaires Municipales a l'honneur de faire rapport qu'elle a étudié les suggestions qui ont été offertes au sujet des indications des artères dans la Cité de Montréal et elle prie le Conseil de la Chambre de faire les représentations suivantes aux autorités municipales :

Qu'en raison du trafic de plus en plus considérable et de la grande affluence d'étrangers dans la Ville de Montréal, et en vue de mieux faire connaître les rues, boulevards et avenues, les affiches les indiquant, devraient être placées à telle hauteur et à tel endroit et faites en lettres suffisamment apparentes qu'elles soient facilement vues par le piéton, le touriste et l'automobiliste ;

Que les dites affiches indicatrices des rues, qui sont ou brisées ou disparues, soient immédiatement remplacées et que diligence soit faite pour que toutes les artères soient munies d'une indication. Autant qu'il est possible, les dites affiches devraient être placées sur le poteau du lampadaire ou à tout endroit qui aiderait à faire connaître, le jour ou la nuit, rapidement, la rue où l'on veut s'engager.

Qu'autant que faire se peut, les indications des rues ou autres artères devraient être placées du côté

où se fait le trafic, particulièrement dans celles où il est en sens unique.

Le Président,

(Signé) EDOUARD GARIEPY

Taux de péage.—La Commission des Transports a l'honneur de faire rapport qu'elle a considéré la démarche du Conseil de la Ville de St-Lambert, P. Q. auprès du gouvernement fédéral en faveur de l'abolition des taux de péage sur les ponts Victoria et du Havre.

Votre Commission ne peut concourir dans cette démarche pour les raisons suivantes :

Que ces ponts sont une grande amélioration des facilités de transport et de communication antérieures entre la rive sud et la Métropole ;

Qu'ils offrent un service plus rapide, jour et nuit, avec plus de sécurité que précédemment et à un prix moins élevé ;

Que le touriste étranger aide à défrayer le coût des dits ponts.

Qu'abolir les taux de péage sur les ponts construits par les gouvernements, ferait reporter la dette sur toute la population et de nouvelles taxes s'en suivraient ;

Que, de plus, telle demande justifierait peut-être les gouvernements de ne plus entreprendre ces constructions dans l'avenir.

Le Président,

(Signé) O. LEFEBVRE

Expropriation et trafic.—M. Milette suggère de soumettre à la Commission de l'Immeuble la question des expropriations et du trafic à laquelle sont grandement intéressés les propriétaires d'immeubles. La même Commission pourrait aussi étudier tout autre sujet qui est de sa compétence. Adopté.

La vente des journaux.—La Chambre de commerce, étant l'initiatrice de la régularisation de la vente des journaux dans les rues de la Ville, M. Israël Cardin, qui était le promoteur de ce mouvement, annonce que les autorités municipales se sont enfin rendues à nos justes revendications et qu'un règlement à cet effet vient d'être mis en force. Et, en suite du dit règlement, le Conseil de Ville a fait construire un kiosque qui pourra être amélioré et d'autres devront suivre bientôt.

Il suggère que le Conseil offre ses remerciements au Conseil de Ville en l'occurrence. Ce qui est adopté unanimement.

Proposition de nouveaux membres.—Les personnes suivantes sont proposées et acceptées comme membres de la Chambre : M. Albert Dupuis, par M. A.-J. Dugal, MM. J.-M. Groleau, L.-H. Choquette et Henry Neill, par M. F. G. Webber, et M. Hector Fontaine, par M. F.-E. Fontaine.

Et la séance est levée.

BIBLIOTHÈQUE MONTREAL

JUBILÉ DE DIAMANT

1871 - 1931

SOIXANTE ANS DE PROGRÈS

EXTRAIT DES ÉTATS DE COMPTES POUR 1930

NOUVELLES ASSURANCES AVEC PRIMES PAYEES (net) - - -	\$705,678,000
ASSURANCES EN COURS (net) - - -	\$2,863,701,000
REVENU TOTAL (net) - - -	\$186,662,000
PAYEMENTS AUX ASSURES ET AUX BÉNÉFICIAIRES EN 1930 - - -	\$81,274,000
PAYEMENTS AUX ASSURES ET AUX BÉNÉFICIAIRES DEPUIS L'ORGANI- SATION - - -	\$500,949,000
TOTAL DES ENGAGE- MENTS - - -	\$552,201,000 (comprenant le capital entièrement versé)
SURPLUS ET RESERVE POUR IMPREVU -	\$36,532,000
ACTIF AU 31 DECEMBRE 1930 - - -	\$588,733,000

POINTS IMPORTANTS DU RAPPORT DES ADMINIS- TRATEURS

Dans une année au cours de laquelle tous les genres d'affaires ont rencontré tant de difficultés, la Compagnie a fait des progrès satisfaisants. Les polices avec primes payées accusent une augmentation de \$51,227,652.32, provenant des progrès notables qui ont été obtenus à la fois pour les assurances ordinaires et pour les assurances de groupes.

Le total des assurances en cours a augmenté de \$462,464,542.58. Ce gain représente un taux de permanence très élevé, qui témoigne de la haute valeur que les assurés attachent aux contrats de notre Compagnie dans une période de grandes difficultés financières.

Le nombre des polices et des certificats d'assurances de groupes en cours a dépassé pendant l'année le chiffre d'un million.

Le total du revenu net accuse une augmentation de \$13,804,544.54.

Le total des paiements faits aux assurés et aux bénéficiaires depuis l'organisation . . . est égal au total des assurances de la Compagnie qui étaient en cours dans la cinquantième année de son existence (il y a dix ans).

La proportion du décès des assurés a été très favorable.

Le taux d'intérêt moyen gagné sur les placements de notre actif a été 6.44%.

Les dividendes payés aux assurés pendant l'année se sont élevés à \$25,641,231.04.

Dans une année où une dépression presque sans précédent a régné dans le monde des affaires, la qualité supérieure de nos placements s'est révélée d'une façon frappante. Les dividendes provenant de la totalité des actions ordinaires restées dans le portefeuille de la Compagnie, qui ont été reçus en 1930 ont dépassé de \$969,103.84 le montant des dividendes, provenant exactement des mêmes actions, reçus en 1929. . . . Même aux bas prix de la fin de l'année, notre portefeuille d'actions ordinaires a une valeur marchande actuelle notablement supérieure au prix d'achat.

Les dividendes des assurés ayant droit à la participation aux bénéfices de la Compagnie seront alloués pour l'année suivante selon les mêmes taux que ceux actuellement en vigueur.

Le Boni Spécial d'Échéance sera également continué sur la base annoncée l'année dernière.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

M Tancrède Bienvenu

La Chambre de commerce dépose un tribut d'hommage ému sur la tombe de M. Tancrède Bienvenu, décédé le 5 février courant.

C'est grâce à l'aide opportune de M. Bienvenu et à la sympathie qu'il lui a toujours montré, que la Chambre de commerce possède le superbe immeuble qu'elle occupe, rue St-Jacques.

M. Bienvenu a été l'un des banquiers les plus importants de Montréal et son opinion était hautement prisé par le commerce et la finance.

A sa famille, la Chambre de commerce offre ses plus sincères condoléances.

Un trait d' "intelligence"

Le département de l' "intelligence" commerciale d'Ottawa a fait promener à Montréal dernièrement la dernière couvée d'agents du commerce qu'on expédiera à l'étranger pour nous représenter. Ce pique-nique avait été placé par le département de l' "intelligence" sous l'égide du Board of Trade. Ce dernier leur a fait visiter certaines industries et ils sont partis ensuite à Toronto.

Pour le département de l' "intelligence" d'Ottawa, il n'existe pas une Chambre de commerce à Montréal et les hommes d'affaires canadiens-français sont ignorés au point que les futurs représentants du commerce n'auront aucune notion de leur existence dans cette province où les nôtres comptent pour plus des trois-quarts de la population. Est-il étonnant que les agents donnent à l'étranger des rapports aussi erronés sur la province de Québec ?

Vraiment nos représentants dans le cabinet fédéral devraient faire en sorte que les ronds-de-cuir arrogants de l' "intelligence" en déploient, si possible, ailleurs que sur leurs entêtes de papier à lettre.

Banquet du 45e anniversaire

(Suite et fin des discours)

Pour nous Canadiens, "lutter c'est vivre", a dit M. Gravel.

Je dois remercier tout particulièrement les organisateurs de ce banquet de m'avoir invité à proposer la santé de notre chère province, dit M. Gravel. Cela me permettra de vous faire part de certaines impressions personnelles concernant, non pas son avenir, mais son passé et son présent. Je laisse d'ailleurs à celui que vous êtes tous désireux d'entendre le soin de vous parler de son développement et de ses progrès, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue commercial et industriel.

La province de Québec que nous aimons tant, n'est pas suffisamment connue de nous tous. Je

n'ai pas l'intention de vous en faire l'historique et de vous raconter en détail certains épisodes devenus célèbres, mais il y a des faits qui se dégagent de son passé, faits qui doivent toujours être mis en évidence.

Nous sommes ici chez nous, plus encore que dans les autres provinces de ce vaste Dominion. Et pourquoi? Parce que nous y sommes depuis 8 à 10 générations. Nos ancêtres ayant refusé de retourner dans leur pays d'origine malgré qu'ils aient eu à lutter, dès le début, pour survivre dans cet immense territoire sauvage, et ce, dans des conditions difficiles à l'époque où nous vivons. Ils luttèrent également sous les régimes français et anglais, et cela à un tel point qu'un de nos plus grands hommes d'Etat disait un jour avec raison: **Pour les Canadiens Français: lutter c'est vivre**".

Et aujourd'hui, ils doivent encore lutter contre un nouvel ennemi, d'autant plus dangereux qu'il nous envahit lentement. Je veux faire allusion à cette indifférence qui nous est caractéristique et qui nous paralyse pour ainsi dire, lorsque nous avons tant à faire et de si graves problèmes à résoudre. Nous avons besoin de développer chez nous le "sens de la responsabilité" si je puis m'exprimer ainsi. Qu'elle que soit notre situation, nous avons vis-à-vis de nous-mêmes et de notre pays une mission et un devoir à accomplir.

Le professionnel a des devoirs inhérents à sa profession, tout comme l'industriel, le financier ou le commerçant ont leur part de responsabilité, en plus de cela tous doivent coopérer directement ou indirectement au gouvernement de leur pays. Celui qui occupe une charge publique doit, non seulement, être fidèle à son serment d'office, mais se rendre compte aussi, que de lui, dépendent dans une certaine mesure, le progrès intellectuel, le prestige, la bonne administration et la prospérité de son pays. Fidèles aussi à notre devise, nous devons nous souvenir des sacrifices de nos aïeux et conserver intactes nos traditions. L'histoire de notre passé est une source inépuisable de faits que nous devons connaître et étudier.

Notre attachement et notre patriotisme seront d'autant plus intenses, que nous connaissons notre province et son histoire.

Et n'avez-vous pas constaté par expérience, chaque fois que vous avez pris contact avec les nôtres, en visitant nos villes, nos villages et nos endroits pittoresques, que vous êtes rentrés chez vous, convaincus avec raison, qu'il n'y a pas d'endroits plus agréables à habiter que ce coin de terre, si riche en souvenirs de toutes sortes.

Avec notre mentalité française, légèrement influencée par l'élément anglais, nous jouissons ici d'une liberté que nous envient tous les pays d'Europe. Notre système scolaire et paroissial, l'autonomie de nos municipalités, nos lois françaises, enfin,

COUL D'OS HAITO FINCO MURFANTO
ESTRE PAS JETUAY AUCLE INCOMPARATE

tout contribue à faire de notre province un endroit idéal. Et je suis convaincu que nous sommes à une époque de notre histoire où les circonstances et les événements nous justifient de dire aux nôtres: Restez ici, abandonnez toute idée d'émigration.

Vie normale et saine

Et à nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre et des provinces de l'ouest: Revenez vers le berceau de vos ancêtres. Vous constaterez alors que notre province a évolué dans une juste mesure, tout en conservant intactes ses traditions, qu'elle n'est pas réfractaire au progrès et que sa situation exceptionnelle à tous les points de vue, ainsi que ses ressources inépuisables permettent à tous ceux qui veulent y rester ou y venir, d'y vivre une vie normale, agréable et saine.

L'hon. M. Taschereau prêche un optimisme toujours nécessaire.

C'est avec un réel plaisir que j'ai accepté l'invitation, dit l'hon. M. Taschereau, qui m'a été faite d'assister à cette fête-anniversaire. Je me lève avec infiniment de plaisir pour répondre à la santé de la province de Québec que nous aimons tous avec tant de sincérité; en effet, qui n'aime pas à saluer sa mère?

Je voudrais faire résonner à vos oreilles en cette occasion on ne peut plus favorable, oui, c'est de l'optimisme que je voudrais mettre dans tous les coeurs en cette circonstance de la fête anniversaire de la fondation de la Chambre de commerce du district de Montréal. Je viens vous prier de vous associer à moi pour semer partout de l'optimisme. C'est à vous, qui rencontrez tant et tant de nos compatriotes de prêcher l'optimisme. Que ce soit là le cri général de par la province. Cette crise que nous traversons passera et j'augure qu'elle ne laissera pas des traces trop profondes dans notre province. Prêchez bien l'optimisme partout, montrez aux autres provinces du pays au monde qui tous ont les yeux fixés sur nous que nous avons confiance dans l'avenir de notre province.

La confiance est le succès

Pourquoi aurions-nous du pessimisme, puisque la confiance est à la base du succès? Nous avons toutes les raisons du monde d'avoir confiance, de croire en l'avenir de la province de Québec. Montrons que l'idéal vers lequel nous tendons est plus vivace que jamais, non seulement autour de nous, mais encore dans toutes les parties de notre province.

Nous avons un beau fleuve qu'on désignerait comme une mer ailleurs que dans notre pays, nous avons des forêts inépuisables, des pouvoirs d'eau

merveilleux, qui peuvent être transformés en 14 millions de chevaux-vapeur et dont 3 millions seulement de chevaux-vapeur sont développés. Ici le premier ministre a parlé des merveilles extraordinaires du génie humain qu'on est en train d'accomplir dans Beauharnois. Grâce à ces travaux gigantesques, notre province pourra produire l'électricité qui fera fonctionner les industries, éclairera les villes, les villages et même un pays encore plus grand que le nôtre. Et nous laisserions le pessimisme nous envahir et nous paralyser? Nous laisserions de la place dans nos esprits au pessimisme, quand on est en train de détourner le cours de la rivière Saguenay, où on développera des forces hydrauliques d'un volume dépassant un million de chevaux-vapeur. L'industrie du papier dans notre province s'est développée et continue chaque jour ses progrès grâce à nos forêts dont les richesses ne peuvent que nous conduire vers le sommet de cette industrie. La province de Québec produit actuellement 25 pour cent du papier du monde entier et dans dix ans elle produira 50 pour cent du papier du monde entier. Nos mines sont aussi d'une puissance de production merveilleuse et cependant on ne fait que d'effleurer le sol.

Sonnons la note de l'optimisme

La réputation de la province s'est aujourd'hui répandue au loin et on peut dire que l'univers entier a les yeux sur elle. Les Américains viennent s'établir ici parce que nos lois sont une protection aux industries et que nos ouvriers sont habiles et consciencieux.

Sonnons, oui, sonnons la note de l'optimisme partout autour de nous, attirons chez nous de nouvelles industries, le capital étranger. C'est par ce moyen que nous créerons des centres industriels dont nos cultivateurs ont tant besoin pour écouler leurs produits. Nous sommes toujours prêts à ouvrir nos portes aux étrangers qui veulent nous aider à développer notre province afin de lui garder la place prépondérante qu'elle occupe. Nous voulons former une jeunesse instruite et capable d'occuper toutes les positions que les industries offrent plus nombreuses que jamais, et pour aussi nous aider à développer nos ressources naturelles. Il nous faut des ingénieurs pour nos industries et nos ressources, c'est pourquoi nous voulons former notre jeunesse et lui procurer toutes les facilités possibles de se produire.

D'autres discours ont été prononcés par sir Henry Thornton, MM. Ernest Guimont, Geo. Stephen, J.-H. Rainville, Walter Molson, Hon. Du Tremblay, Geo. McDonald, L.-J. Tarte.

En somme, ce fut une fête digne du 45^{ème} anniversaire de la Chambre de commerce.

Remarques du président

La crise économique mondiale commencée dans les derniers mois de 1929, s'est continuée avec une ardeur et une persistance déconcertantes pendant tout le cours de l'année qui vient de s'écouler.

Quoique meurtri lui aussi par la soudaineté du coup qui lui fut porté, le Canada doit à son organisme économique éminemment sain de n'avoir pas souffert autant que d'autres pays de l'effondrement de l'ère de prospérité factice que plus d'un commet l'erreur de croire durable. La crise de 1929-1930 passera dans l'histoire comme des crises majeures de l'après-guerre.

Comparée à 1927-27-29, notre industrie, il est vrai, montre un recul sensible mais nous ne devons pas oublier que cette étape de production intense avait marqué celle de la bulle de savon souffiée comme seul l'optimisme américain sait le faire. Cependant, si l'on fait la moyenne des cinq dernières années, la comparaison est de beaucoup moins sombre. Certes, nombreuses sont les victimes de la fortune bâtie sur les sables mouvants, du jeu et de la spéculation, mais il faut se rappeler qu'à côté du pénible incident de la mévente du blé, il est dans l'ordre naturel des choses que les profits des grandes compagnies montrent un fléchissement général assez marqué. Mais à tout considérer notre armature économique n'a pas été ébranlée par la crise et nos industries ont prouvé une fois de plus leur virilité et la force de leurs assises. Plus que jamais il nous est démontré que le Canada est le pays de l'avenir et que nous sommes en droit d'y mettre toute notre foi et d'y consacrer toute la force de notre intelligence et de nos bras.

Nombreuses sont les voix, et les autorités, qui se sont fait entendre depuis ces quelques mois sur les causes de la dépression actuelle et les meilleurs talents du monde économique et financier sont engagés à y chercher remède et surtout à empêcher qu'elle ne se reproduise. Il serait oiseux d'en prolonger la discussion. Mais il y a plusieurs leçons qui se dégagent de cette crise heureusement à son dernier stade et nous ferions bien de les mettre à profit. L'une de ces leçons c'est, qu'en matière économique, il existe des lois inéluctables. Celle de l'offre et de la demande n'en est pas la moins importante et la période de stagnation que nous traversons actuellement semble démontrer à l'évidence que l'on a bien tort de vouloir l'ignorer. Sa soeur aînée est cette fausseté économique qui s'appelle la fixation artificielle des prix.

Mais il existe une autre leçon plus importante encore. C'est que les époques de prospérité et de crise se succèdent avec une régularité quasi mathématique et que chacun a le devoir impérieux de s'y préparer. L'économie rigoureuse et systématique d'une partie déterminée de ses revenus s'impose à tout homme conscient de ses devoirs et votre banque ne cesse de proclamer très haut cette doctrine salutaire. Le peuple canadien est remarquable pour ses bonnes habitudes d'ordre et d'économie et partant il peut envisager l'avenir avec confiance. Cependant, combien se sentent aujourd'hui dans la gêne et ne le seraient pas s'ils avaient suivi l'exemple des milliers de déposants qui nous apportent régulièrement leurs économies.

Nous avons attiré l'attention du public l'an dernier sur les dangers de la vante à tempérament des produits dits de luxe. La plupart des économistes aux Etats-Unis reconnaissent aujourd'hui que l'extension indue de cette pratique a accentué, dans une large mesure, la crise dont ils souffrent. Nous ne saurions réaffirmer avec trop d'insistance le principe que la famille ne doit pas hypothéquer l'avenir par de semblables achats à crédit. La prudence élémentaire veut qu'elle économise tout d'abord plutôt qu'après.

La Banque d'Epargne

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTREAL



84^{ME} RAPPORT ANNUEL 84^{ME}

AUX ACTIONNAIRES.

MONTREAL LE 9 FÉVRIER, 1931.

Messieurs : Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le quatre-vingt-quatrième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre, 1930.

Les profits nets de l'année ont été de \$363,022.17, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte des Profits de l'année dernière, soit \$169,736.87, ce qui forme un ensemble de \$532,759.04. Outre les distributions trimestrielles à ses actionnaires, la Banque a versé sur cette somme \$6,300.00 à diverses œuvres charitables et philanthropiques indépendamment de la somme de \$10,200.00, intérêt sur le fonds des pauvres distribué comme d'habitude—laisant un solde au crédit du compte des profits non divisés de \$246,459.04.

Continuant sa politique d'expansion, la Banque a ouvert deux nouvelles succursales durant l'année: l'une à l'angle des avenues Mont-Royal et de Lorimer et l'autre à Verdun, sur la rue Wellington près de l'avenue Galt.

Suivant la coutume, une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année.

Le rapport du vérificateur et le bilan sont maintenant devant vous.

Le président
R. DANDURAND

BILAN GÉNÉRAL

AU 31 DÉCEMBRE 1930

PASSIF		
Au Public:		
Dépôts portant intérêt		\$55,309,136.80
Dépôts ne portant pas intérêt		144,019.89
Fonds de charité		180,000.00
Comptes divers		1,503,814.30
		\$57,096,970.99
Aux Actionnaires:		
Capital (souscrit \$2,000,000.00, versé)		\$2,000,000.00
Fonds de Réserve		2,300,000.00
Solde des Profits, reporté		246,459.04
		\$4,446,459.04
		\$61,543,430.03
ACTIF		
Espèces en caisse et dans les Banques	\$ 7,215,618.84	
Obligations des Gouvernements Fédéral et Provinciaux	20,868,015.54	
Obligations de la Cité de Montréal et d'autres municipalités canadiennes	22,077,880.48	
Obligations de municipalités scolaires canadiennes	67,504.06	
Obligations de corporations canadiennes d'utilités publiques	1,963,577.50	
Obligations de Gouvernements étrangers	10,000.00	
Valeurs diverses	200,000.00	
Prêts à demande et à courte échéance, garantis par des valeurs en nantissement	7,743,811.11	
Fonds des pauvres, placé sur obligations du Gouvernement Fédéral et de municipalités canadiennes, approuvées par le Gouvernement Fédéral	180,000.00	\$60,326,467.53
Immeubles de la Banque (bureau principal et succursales)	\$1,170,000.00	
Autres titres	47,022.50	
		\$1,217,022.50
		\$61,543,430.03

Pour le conseil d'administration,

Le président

Le directeur général

R. Dandurand

J. G. Gauthier

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Ayant obtenu toutes les informations et explications que j'ai demandées, et ayant constaté l'exactitude des valeurs en caisse et examiné les valeurs déposées en nantissement pour emprunts à demande et à terme et celles représentant les placements de la Banque et ayant examiné le bilan ci-haut et l'ayant comparé avec les livres du Bureau Principal et avec les rapports certifiés à des succursales, je suis d'opinion que toutes les opérations de la Banque ont été faites dans la limite de ses pouvoirs, et que le bilan est rédigé de façon à donner une idée vraie et juste des affaires de la Banque, ainsi que démontré par les livres de la Banque.

CHAS. A. SHANNON, L.C., C.P.A.,
de la raison sociale
F. C. SHANNON SON & CO.
Vérificateur

Montréal, le 29 janvier, 1931.

La Banque, qui entre aujourd'hui dans la 85^{ME} année de son existence, se félicite de n'avoir pas souffert de la crise mondiale actuelle. Elle constate avec plaisir l'augmentation du chiffre de ses dépôts en dépit de la crise intense du chômage et se réjouit de voir la progression constante du nombre de ses clients. Au surplus et suivant sa prudente habitude, elle s'est appliquée à affermir davantage sa position, assurant la protection la plus ample à sa nombreuse clientèle.

Le bilan que vous avez entre les mains est des plus clairs. Le portefeuille de la Banque est composé d'obligations de tout repos réalisables à tout moment de sorte que la Banque peut payer immédiatement \$1.07 pour chaque dollar qu'elle doit à ses déposants. De plus ces obligations sont portées dans son bilan à des cotes considérablement au-dessous du prix courant.

Quant aux immeubles que nous occupons, ils appartiennent intégralement à la Banque francs de toute hypothèque et ces propriétés sont chiffrés sur ses livres à moins de 50 pour cent de leur valeur estimée par l'autorité civique.

COPIE DES LIVRES FINANCIAIRES DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

La canalisation du Saint-Laurent

Cette question étant de nouveau à l'ordre du jour et la Commission des Transports devant bientôt soumettre un rapport sur ce sujet, nous avons cru intéresser les membres en publiant tout ce qui a été fait et dit aux assemblées depuis 1921.

ASSEMBLEE GENERALE, 7 septembre 1921

Le creusement du Saint-Laurent.—M. le président (M. Alfred Lambert) rapporte qu'il a cru interpréter l'opinion de la Chambre de commerce en déclarant à la délégation américaine, au lunch qui lui a été offert au Club Mont-Royal, que la Chambre n'approuverait le projet que s'il lui était démontré que le gouvernement canadien est financièrement en état d'y contribuer; que l'entreprise serait avantageuse au point de vue financier; qu'il serait profitable de faire circuler dans des canaux, à une vitesse réduite de moitié, des bateaux construits pour la navigation océanique; que cette voie offrirait des avantages au commerce canadien; qu'elle ne causerait aucun préjudice aux ports de Montréal et de Québec, ni à ceux qui seront créés un jour au Saguenay et en Gaspésie. Enfin, conclut M. le président, j'ai représenté à la délégation que la Chambre de commerce estime que c'est le canal de la baie Georgienne qui serait le plus favorable au commerce extérieur du Canada, et que notre pays possède d'immenses réserves de forces hydrauliques naturelles qui le dispensent d'en créer d'artificielles à un coût très élevé.

M. Hardy félicite M. le président de son attitude, et fait observer que, d'après des statistiques anglaises, le Canada possède 41,700,000 h. p. de forces hydrauliques potentielles, dont seulement 5 9/10% sont en exploitation à l'heure actuelle.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le creusement du Saint-Laurent

Rapport de la commission des transports, unanimement adopté par le Conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal à sa séance du mercredi 15 mars 1922:

ATTENDU QUE le creusement du Saint-Laurent serait de nature à favoriser les intérêts des Etats-Unis au détriment de la navigation du Saint-Laurent;

ATTENDU QUE le creusement du Saint-Laurent, en coopération avec les Etats-Unis amènerait probablement des conflits entre les deux pays où évidemment nous n'aurions pas l'avantage;

ATTENDU QUE le projet de construire, entre le lac Ontario et Montréal, une voie navigable sur le Saint-Laurent d'une profondeur de 25 pieds, et de construire au Long Sault une usine électrique d'une capacité de 1,464,000 chevaux-vapeur, à un coût estimé à \$252,728,200. et aux frais d'exploita-

tion évalués à \$2,562,000. annuellement, est économiquement mal conçu; qu'il n'y a pas de demande pour cette force motrice, et que d'ailleurs le capital engagé et les frais d'entretien seraient si élevés qu'ils en rendraient l'exploitation impossible. La force motrice actuellement disponible au Canada est plus que suffisante;

ATTENDU QUE les estimés ne comprennent pas les intérêts au cours de la construction, ni le coût du creusement des ports des Grands Lacs et des rivières qui relient ceux-ci;

ATTENDU QUE le projet a été préparé par deux ingénieurs représentant, l'un le gouvernement des Etats-Unis, l'autre, le gouvernement canadien. Il s'agit de relier le lac Ontario à Montréal par un canal d'une profondeur de 25 pieds, qui serait plus tard portée à 30 pieds. On en évalue le coût initial à la somme de 252 millions, à laquelle il faudra ajouter quelque 18 millions pour le creusement à 30 pieds et environ 242 millions pour le plein développement des forces hydrauliques. On estime qu'on pourrait développer 4,500,000 chevaux-vapeur, dont 60% se trouverait en territoire canadien. L'écluse de tête — le contrôle des eaux — se trouverait du côté des Etats-Unis. Le Canada n'a pas besoin de cette énergie.

ATTENDU QU'aux frais d'exploitation prévus, \$2,562,000, il faudrait ajouter les frais d'exploitation du canal Welland et les charges fixes sur tout le capital engagé. Il n'est pas fait mention de ces charges fixes dans le rapport, et dans la seule division lac Ontario-Montréal, elles s'élèveraient vraisemblablement à plus de \$20,000,000. annuellement;

ATTENDU QU'il n'a pas été démontré à la Chambre de commerce du district de Montréal que les besoins probables sont tels qu'ils justifient les énormes dépenses nécessaires à l'établissement d'une voie navigable de 25 pieds de Fort William à Montréal;

ATTENDU QUE le volume d'énergie qu'on se propose de développer au Long Sault, à savoir, 1,464,000 chevaux-vapeur, est à peu près l'équivalent de toute l'énergie hydraulique développée dans les Etats du Maine, du New Hampshire, du Vermont, du Massachusetts, du Connecticut, de New-York, du New-Jersey et de Pennsylvanie, ou de l'énergie développée dans les provinces d'Ontario et de Québec dont une grande quantité n'est pas exploitée actuellement et ne le sera pas avant plusieurs générations;

ATTENDU QUE le Canada n'a aucun intérêt au développement international d'énergie sur le fleuve Saint-Laurent; le Canada possédant 80% de l'énergie disponible entre le lac Ontario et Montréal et plus de 60% de cette énergie est en territoire canadien. Cela démontre qu'il n'y a pas nécessité d'endiguer le Saint-Laurent et de gêner la navigation dans l'intérêt de la force motrice;

**LA CORPORATION DE GARANTIE DE
TITRES ET DE FIDUCIE DU CANADA**

Capital \$1,000,000.

CERTIFICATS DE PRETS HYPOTHECAIRES à 6%

*Garantis absolument quant au remboursement
du Capital et du versement des Intérêts.*

Ecrivez aujourd'hui pour notre Brochurette
donnant tous les détails de nos certificats, qui
peuvent être émis pour les montants de
\$100.00, \$500.00, \$1,000.00 et plus.

134 St-Jacques, coin St-François-Xavier, Montréal

OFFICIERS

Ernest R. Décary, président Sir Herbert Holt, vice-président

DIRECTEURS

Robert Adair	Hector Décary	John H. Price
E. W. Beatty, C.R.	Aimé Geoffrion, C.R.	Hon. D. Raymond
A. J. Brown, C.R.	Sir Charles Gordon	George A. Ross
Thos. S. Darling	H. W. K. Hale	Hon. L. A. Taschereau
Kenneth T. Dawes	Sir Herbert Holt	Hon. J. M. Wilson
Ernest R. Décary	Walter Molson	

LES MEILLEURS AGENTS AU CANADA

représentent

L'Assurance Mont-Royal

**FEU—AUTOMOBILE—VITRES—TORNADE
ARROSEURS AUTOMATIQUES**

Bureau-chef: 465 RUE ST-JEAN, MONTREAL

H. C. BOURNE, Vice-président et Gérant-général.
J.-A. MACDONALD et JOS. DAGENAI, Asst-gérants.

DIRECTEURS

Hon. N. PERODEAU, Ex-Lieutenant-gouverneur	F. G. DONALDSON, Gér.-gen. Montreal Trust Co.
C. E. GRAVEL, Prés. Chambre de commerce	CHS LAURENDEAU, C.R., Dir. Banque Can. Nationale
H. C. BOURNE, Vice-prés. Ass. Mont-Royal	WM. ROBINS S. GODIN, Jr., Prés. Soc. de Placements du Can.

Nous invitons les agents pour les districts
qui ne sont pas représentés.

Ecole Polytechnique

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS — INDUSTRIE

Toutes les branches du génie

Chimie industrielle

**1430, rue Saint-Denis
Montréal**

Pensée Moderne d'Assurance

QUOIQUE les idées nouvelles ont suivies leur temps
depuis 1869 dans les méthodes d'affaires de
LONDON GUARANTEE, la principale considération a
toujours été en faveur d'une sécurité absolue pour les
agents et les assurés. Seule la compréhension mo-
derne jointe aux principes fondamentaux de l'assu-
rance ont permis à cette Compagnie d'acquérir une
excellente réputation.

Etablie en 1869, LONDON GUARANTEE
est la plus vieille et la plus forte de son
genre dans l'univers.

**London Guarantee and Accident
Company, Limited**

204 rue Notre-Dame Ouest, — Montréal
Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

COPIE DES HUILES FINEES MONTREAL
 2025-10-10 10:10 AM

ECOLE TECHNIQUE

200 rue Sherbrooke, Ouest, Montréal

Fondée par le Gouvernement de la province de Québec
Subventionnée par le Gouvernement Provincial
et la Cité de Montréal

Préparant aux Carrières industrielles
comme Experts, Contremaîtres, Chefs d'Ateliers
Imprimeurs, Etc.

COURS DU JOUR

Cours technique.—Trois années d'études. Enseignement théorique et manuel. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. Bourses d'études aux élèves méritants et peu fortunés.

Cours des métiers.—S'adressant aux jeunes gens qui n'ont pas eu l'avantage de finir leurs études primaires, mais qui désirent se préparer à l'exercice d'un métier.

Cours d'apprentissage.— Ces cours sont organisés selon les besoins locaux, en collaboration avec l'industrie, de façon à

permettre aux apprentis qui travaillent régulièrement sous un patron, de venir à l'Ecole chercher les connaissances théoriques et appliquées qu'il leur serait impossible d'acquérir au cours ordinaire de leurs occupations.

Cours spéciaux d'Automobile.— Cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile préparant à l'obtention de la licence de mécaniciens en véhicules moteurs délivrée par le Gouvernement de la Province de Québec.

COURS DU SOIR

Cours libres.— Mathématiques appliquées. Dessin industriel. Electricité théorique et pratique (laboratoires et ateliers). Chimie industrielle. Peinture en bâtiment, (intérieur et extérieur), Plomberie sanitaire et chauffage. Estimations en

construction. Tracé en construction. Modelage. Menuiserie. Ebénisterie. Ajustage. Soudure autogène. Forge. Fonderie. Chaudière à vapeur. Automobile. Imprimerie (composition, presses).

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat :
Téléphone PLateau 1513

La Nouvelle

MONTREAL DAIRY

Company Ltd.

LAIT — CREME DOUCE
BEURRE ET
CREME GLACEE

*Achetez nos produits avec
confiance.
Ils ne sont pas égaux.*

1200 Ave Papineau

Amherst 1151

Montréal, Qué.

British Colonial Fire Insurance Company

Actif dépassant \$1,000,000.

BRITISH COLONIAL BLDG.,

Bureau chef: 464 rue St-Jean, Montréal

THEODORE MEUNIER
Prés. et Gérant gén.

B. A. CHARLEBOIS
Vice-président

Fire Association

OF PHILADELPHIA

Actif dépassant \$30,000,000.

Bureau-chef pour le Canada:

464 rue St-Jean, Montréal

THEODORE MEUNIER, Gérant

Feu
Automobile
Explosion
Tempête
de vent
Bris de
sprinkler
Profits
Loyers

Agents
demandés

A. AUBRY & FILS, Limitée

MANUFACTURIERS



FERBLANTERIE ET MARCHANDISES
GALVANISEES

Tél. Amherst 1131*

2340 Avenue Delorimier

Montréal

ATTENDU QUE l'endiguement du Saint-Laurent aurait pour effet de détruire les canaux déjà existants dont le coût est d'environ \$100,000,000;

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL se déclare opposée au projet de creusement du Saint-Laurent, comme à toute intervention qui pourrait entraver la libre navigation;

Enfin, LA CHAMBRE DE COMMERCE est d'avis que l'exploitation du Saint-Laurent en commun par deux pays, serait inévitablement une source de conflits où le Canada aurait tout à perdre et rien à gagner.

Le président de la commission,
C.-H. CATELLI.

SEANCE DU CONSEIL, le 29 mars 1922:

Le creusement du Saint-Laurent.—M. Catelli fait rapport qu'une délégation de la Chambre, composée de MM. Prud'homme, J. Fortier, L.-M. Cornélien, S. Ouimet et de lui-même, s'est rendue à Ottawa le 14 mars, avec des représentants du Board of Trade et de la Shipping Federation. L'hon. M. Fielding, qui a reçu les délégués, leur a déclaré que le gouvernement n'est pas encore saisi de la question et que, lorsqu'elle viendra, il donnera à la Chambre tout le temps nécessaire pour la discuter.

Au cours de mon récent voyage, déclare M. le président, j'ai recueilli sur place quelques informations sur le canal de Panama. Le canal, qui a une longueur de 40 milles, comporte six écluses. Et, bien que la profondeur, qui est de 80 pieds dans les écluses, soit ailleurs de plus de cent pieds, un bateau met de 9 à 10 heures pour traverser le canal. Il navigue donc à une vitesse moyenne de 4 milles à l'heure. Or, à cette vitesse, le coût moyen minimum d'exploitation d'un cargo est de 20c. par jour et par tonne brute. On voit par là que les océaniques ne pourraient pas, économiquement, remonter le canal du Saint-Laurent dont on projette l'établissement. Au surplus, le canal de Panama n'a jamais fait ses frais, bien qu'il y soit passé l'an dernier entre 11 et 12 millions de tonnes.

Je n'ai pas changé d'avis depuis dix ans, ajoute M. Catelli: ceux qui veulent s'emparer du Saint-Laurent ont en vue le développement d'énergie électrique, et non les intérêts de la navigation.

ASSEMBLEE GENERALE, le 12 mars 1924:

Commission des Transports:

CREUSEMENT ET BARRAGE DU SAINT-LAURENT

La Commission des Transports a l'honneur de présenter le résultat ci-contre de ses délibérations en rapport avec le barrage et la canalisation du St-Laurent:

ATTENDU QUE le creusement du St-Laurent serait de nature à favoriser les intérêts et le développement industriel des Etats-Unis au détriment de la navigation du St-Laurent;

ATTENDU QUE le creusement du St-Laurent, en coopération avec les Etats-Unis, amènerait probablement des complications entre les deux pays où évidemment nous n'aurions pas l'avantage;

ATTENDU QUE le Canada a toutes les facilités pour transporter le grain de l'Ouest et ce, pour une période indéfinie;

ATTENDU QUE ces moyens de transport ne sont utilisés que pour un quart de leur capacité;

ATTENDU QUE le transport du fret par les canaux, entre Port Arthur et Montréal, diminue chaque année quand il augmente considérablement sur les chemins de fer vers les ports océaniques;

ATTENDU QUE le port national du Canada a été outillé de la manière la plus moderne pour faciliter la manutention du fret et, plus spécialement, du grain de l'Ouest;

ATTENDU QUE durant l'année 1922, nous n'avons reçu par eau des provinces de l'Ouest que 2,273,443 minots de blé contre 129,686,201 minots expédiés vers les ports américains via Buffalo.

ATTENDU QU'en comparant les chiffres du transport du blé à Montréal et à Buffalo, il est facile de voir que le Canada ferait tous les frais du creusement et de la canalisation projetée dont les seuls bénéficiaires seraient nos voisins au-delà de la ligne 45ème car, la proposition de reviser, tous les cinq ans, le coût des intérêts et de l'entretien et payer une somme proportionnelle, suivant l'usage par les deux pays, il est indubitable que les Etats-Unis ont surtout pour but, en l'occurrence, de capter la force électrique;

ATTENDU QUE quoique les canaux Welland, Cornwall, Soulanges et Lachine, aient été creusés à 14 pieds, il y a 25 ans, les statistiques nous prouvent que le volume du trafic n'a pas augmenté; les travaux projetés ne sont pas nécessaires à la navigation. Votre Commission est d'opinion que la Chambre doit protester contre l'exploitation de notre grande route fluviale par des spéculateurs au détriment de la libre navigation;

ATTENDU QUE le courant se ralentissant, la glace se formera plus rapidement et se désagrègera plus tard au grand désavantage toujours de la navigation canadienne, mais à la parfaite indifférence des usines hydro-électriques qui continueront à fonctionner malgré la congélation;

ATTENDU QUE le coût élevé de la vie est en grande partie dû au prix exagéré du transport, de la main-d'oeuvre et des matériaux, on ne peut qualifier que d'utopie le projet de sacrifier à des intérêts mercantiles et particuliers la grande voie économique et naturelle du St-Laurent;

ATTENDU QUE tout en constatant la bonne amitié qui préside entre les deux nations, il est né-

cessaire de rappeler que l'exécution de tels travaux en coopération met nos frontières naturelles à la merci de nos voisins, et qu'en cas de conflits internationaux, le Canada se trouverait, par cela même, dans une situation excessivement délicate sinon dangereuse;

ATTENDU QUE si le besoin de canalisation se fait sentir, le creusement du Canal de la Baie Georgienne, situé entièrement en territoire canadien, est de première importance, puisque étant plus court de 400 milles et moins coûteux, nous n'aurions pas non plus à craindre les complications internationales;

ATTENDU QUE nos gouvernants songent à réduire nos dépenses, en raison de la dette qui nous accable, avant d'entreprendre un tel travail pour lequel des ingénieurs les plus éminents hésitent à faire des estimés, nous les prions de bien vouloir établir une comparaison économique et financière entre le Canada et les Etats-Unis;

EN CONSEQUENCE:

Vu les raisons ci-haut données et le rapport déjà adopté par cette Chambre et soumis au gouvernement fédéral le 15 mars 1922, et, aussi, la protestation de l'Hon. Premier Ministre de la province de Québec, sur le même sujet, tout dernièrement, LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL se déclare opposée au projet du creusement et du barrage du St-Laurent comme à toutes interventions qui pourraient entraver la libre navigation.

Le président de la Commission,
C.-H. CATELLI,

SEANCE DU CONSEIL, le 9 avril 1924:

Creusement et barrage du Saint-Laurent.—M. Catelli revient à la charge au sujet du creusement et du barrage du St-Laurent en raison des nouveaux développements qui se produisent tous les jours et, avec l'appui unanime du conseil, il propose, secondé par M. Joubert, la résolution ci-contre qu'il demande d'adresser aux députés fédéraux du district de Montréal:

ATTENDU QUE la Chambre de commerce s'est toujours tenue au courant de la question du creusement et barrage du St-Laurent;

ATTENDU QUE dans une résolution qu'elle a adoptée récemment, elle s'est fortement déclarée contre ce projet;

ATTENDU QU'elle a aussi recommandé au gouvernement la plus stricte économie dans les dépenses publiques et de ce fait n'exécuter que les seuls travaux qui sont absolument d'urgence;

ATTENDU QUE le creusement et le barrage du St-Laurent entraîneraient le Canada dans des dépenses dont nous ne prévoyons pas la limite et pour lesquelles nous n'aurons aucun contrôle;

IL EST RESOLU:—Que la Chambre de com-

merce s'en tient toujours au projet du canal de la Baie Georgienne dont le coût serait minime, si nous le comparons à l'entreprise que projettent les Etats-Unis. De plus le creusement du canal de la Baie Georgienne serait fait entièrement en territoire canadien, sous le contrôle exclusif du gouvernement canadien.

Que cette route serait plus courte et éviterait au gouvernement canadien de multiples difficultés internationales qui ne peuvent que surgir avec le projet du creusement et du barrage du St-Laurent;

Que le creusement du canal de la Baie Georgienne aurait pour effet de donner une double route pour l'expédition du grain de l'Ouest canadien.

La Chambre de commerce croit que s'il y avait urgence en la matière, elle n'hésiterait pas à recommander au gouvernement du Canada de favoriser ledit creusement du canal de la Baie Georgienne de préférence à tout autre.

SEANCE DU CONSEIL, le 23 avril 1924:

Projet de canalisation du St-Laurent.—La commission des Transports a l'honneur de faire rapport qu'elle a étudié le projet de canalisation du St-Laurent à un point de Cardinal à Ottawa, dans la province d'Ontario, et qu'elle en est venue aux conclusions suivantes:

Que la canalisation et le creusement du St-Laurent projetés par les Etats-Unis dans le seul but de s'accaparer de la force motrice à un coût dont on ne prévoit pas la limite, seraient à peu près d'aucune utilité pour le Canada;

Que, comme nous l'avons rapporté déjà, ces creusement et barrage du St-Laurent en coopération avec nos voisins des Etats-Unis, entraîneraient fatalement des difficultés internationales où nous serions certainement les perdants;

Que vu que les facilités de transport par eau ne sont utilisées qu'à un tiers de leur capacité actuellement, (Voir rapport Payne et autres), votre commission prie la Chambre de commerce de recommander au gouvernement fédéral de faire un relevé hydrographique, un tracé et un rapport sur l'opportunité de relier la rivière Ottawa par un canal qui partirait du St-Laurent à ou près de Cardinal, Ontario;

Que cette route, dans l'opinion de votre commission, est beaucoup plus économique et aurait l'avantage de conserver le fleuve St-Laurent dans son état actuel et les estimés de cette entreprise ne seraient pas aléatoires comme ceux que préconisent les Etats-Unis. De plus, ce canal relierait les grands lacs aux ports océaniques tel que le demandent les provinces de l'Ouest.

ASSEMBLEE GENERALE TRIMESTRIELLE, le
1er décembre 1926:

Creusement du St-Laurent.—M. Catelli ramène de nouveau cette question puisque les journaux

La construction en BETON..... est essentiellement Canadienne

Chaque entreprise de construction mise en marché est un pas de plus vers la prospérité : c'est un arrêt défini et tangible du problème du chômage. Le Béton est essentiellement canadien. Il signifie du travail pour les ouvriers dans la construction, du travail pour ceux qui font ou se servent des agrégats, le fer à armature, le bois pour les formes, le ciment "Canada".

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

Edifice Canada Cement Company
Carré Phillip - - - Montréal

Bureaux des ventes à
MONTREAL TORONTO WINNIPEG CALGARY

**LE BETON
CANADA CIMENT
EST PERMANENT**

CROISIERES D'HIVER 1931

Dans la Méditerranée Croisière de luxe, caractérisée par le service et les longs séjours sur le littoral. Palma, la Sicile, Venise et la Syrie mêmes sont incluses dans l'itinéraire, à prix aussi bas que \$900. "EMPRESS OF FRANCE", 3 février, 73 jours.

Aux Antilles Escales dans 14 ports intéressants, \$306. et plus. Deux départs à 29 jours d'intervalle. 9 janvier — 11 février — par le paquebot moderne de 20,000 tonnes : "DUCHESS OF BEDFORD".

BROCHURES : Vous devriez vous les procurer dès maintenant afin de décider quelle croisière vous allez faire et de retenir vos cabines pendant qu'il y a choix comp'et à tous les prix. Téléphonnez ou écrivez simplement à votre agent local ou à

D. R. KENNEDY, Agent Général,
201 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE PACIFIQUE CANADIEN

La Plus Grande Organisation de Voyages au Monde
AYEZ TOUJOURS DES CHEQUES DE VOYAGES
DES MESSAGERIES DU PACIFIQUE CANADIEN.
NEGOCIABLES PARTOUT.



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9, rue Saint-Jacques MONTREAL

HEURES DU BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Correspondance sollicitée

UN "LONDON GIN"
A UN COUT
RAISONNABLE !



London Club
LONDON
DRY GIN

26 onces \$2.50

40 onces 3.75

Melchers Distilleries Ltd.

DISTILLATEURS DEPUIS 1898

Distilleries :
BERTHIERVILLE, Qué.

Bureau-Chef :
MONTREAL, Qué.

BUREAUX A LOUER

Dans l'édifice

de la

CHAMBRE DE COMMERCE

25, rue St-Jacques est

Fondée en 1874

D. Hatton Company

420 à 428 rue Bonsecours
Montréal

LA CREME DE LA PECHE
SEULEMENT

LES PLUS GROS DISTRIBUTEURS
AU CANADA DE

POISSON

DE TOUT GENRE

EXPERTS DANS LE COMMERCE
D'HUITRES EN COQUILLES
ET OUVERTES

Gin Canadien Melchers Croix d'or



Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

Trois grandeurs de flacons :

Gros	40 onces	\$3.65
Moyen	26 onces	2.55
Petit	10 onces	1.10

Melchers Distilleries Ltd.

DISTILLATEURS DEPUIS 1898

Distilleries :
BERTHIERVILLE, Qué.

Bureau-Chef :
MONTREAL, Qué.

Abonnez-vous au

"Court House Reporter"

Le journal quotidien qui vous renseigne sur tout ce qui se passe en Cour Supérieure et Cour de Circuit.
(Il publie les jugements des deux cours.)

TRES UTILE AU COMMERCE A CREDIT

Pour plus amples informations,

Appelez LANCASTER 1907

ou adressez-vous à 987 BOULEVARD ST-LAURENT

semblent s'alarmer du tapage qui se fait aux Etats-Unis en faveur du creusement du St-Laurent.

Serait-il logique pour le Canada, dit-il, d'entrer dans une dépense que les uns chiffrent à \$600,000,000. et les autres à \$1250,000,000. pour laquelle nous aurions à supporter la moitié, quand nous avons l'exemple du canal Welland ?

Pourquoi le gouvernement canadien ne creuse-t-il pas le canal de la Baie Georgienne qui coûterait à peine \$150,000,000. et qui serait entièrement notre entreprise au lieu de s'associer à nos voisins ?

M. Catelli ne demande pas de rouvrir la question : elle a été discutée sous toutes ses faces et nos rapports peuvent être mis encore à jour.

ASSEMBLEE GENERALE, le 2 mai 1928 :

Creusement du St-Laurent.—La Chambre ayant été invitée à exprimer son opinion devant la Commission du Sénat canadien qui siège actuellement à Ottawa en rapport avec le creusement projeté du St-Laurent, M. C.-H. Catelli demande que cette question qui a été souvent débattue après avoir été étudiée sous toutes ses formes, soit de nouveau soumise à la Commission des Transports qui pourra faire rapport au Conseil de la Chambre. Adopté.

SEANCE DU CONSEIL, le 9 mai 1928 :

Creusement et barrage du St-Laurent.—La Commission des Transports a de nouveau étudié le projet de creusement et de barrage du St-Laurent et a l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de présenter au Comité d'enquête du Sénat les raisons pour lesquelles elle s'objecte au dit projet :

ATTENDU QUE le Canada a toutes les facilités pour transporter le grain de l'Ouest puisque les canaux à 14 pieds entre les Grands Lacs et Montréal ont une capacité de 12 millions de tonnes par saison. L'an dernier le trafic a été de 7,200,000 tonnes, soit 60% de cette capacité. L'augmentation en est lente et n'indique pas que la pleine capacité ne sera atteinte avant un grand nombre d'années ;

ATTENDU QU'il n'est pas prouvé que les navires à fort tirant d'eau (20 à 24 pieds) qui naviguent dans les Grands Lacs se rendront à Montréal lorsque le projet de canalisation serait exécuté, vu la nature du fret qu'ils transportent (bulk freight) ;

ATTENDU QUE la diminution anticipée dans les taux de transport entre les Grands Lacs et Montréal ne couvrira pas les frais additionnels d'intérêt et d'entretien qui seront supportés par le pays ;

ATTENDU QUE les finances du Canada ne justifient pas le gouvernement d'assumer cette obligation qui retardera la réduction des taxes qui pèsent si lourdement sur les contribuables ;

ATTENDU QUE la Chambre de commerce de

Montréal s'objecte fortement au principe que le développement de la partie nationale du fleuve pourrait être entrepris par des organismes privés capables et désireux de financer l'entreprise de bout en bout, y compris la canalisation nécessaire, contre le droit d'exploiter l'énergie électrique, car ce procédé serait absolument injuste envers le consommateur de l'énergie ainsi développée ;

EN CONSÉQUENCE : Vu les raisons ci-haut données, la Chambre de commerce du district de Montréal se déclare, de nouveau, opposée au projet du creusement et du barrage du St-Laurent.

UNE ADRESSE A DES HOMMES D'AFFAIRES SUR UNE QUESTION PUREMENT D'AFFAIRES

Causerie faite aux membres de la Chambre par M. J. Lambert Payne, d'Ottawa, à l'assemblée trimestrielle du 3 octobre 1928.

Plusieurs sont sous l'impression apparemment, que les lois économiques ne s'appliquent pas à la chose publique au même degré qu'aux questions privées. C'est une grande erreur.

Comment un groupe d'hommes d'affaires envisagent-ils cette question du creusement du St-Laurent ?

Ils pourraient l'examiner sous tous ses angles et la régler au point de vue affaires. Et à cette fin, ils considéreraient :

1°—La question de la nécessité ;

2°—La question du coût ;

3°—La question de l'utilité ou du service en raison du coût, et

4°—La question des relations internationales.

Après avoir bien étudié ces quatre points ils en viendraient à la conclusion qu'il n'y a ni urgence ni nécessité de creuser ce canal parce que le coût est incertain et sera sûrement très élevé et que le Canada supporte actuellement une dette formidable en raison de sa population.

Je veux plutôt vous détourner de ces questions fallacieuses et vous diriger vers un aspect plus large et plus élevé.

La suggestion d'un nouveau canal plus profond vient de la prétention que les taux de transports seraient diminués et que le trafic augmenterait si les océaniques étaient substituée aux navires actuellement en usage.

La raison du creusement projeté est basée sur cette idée de l'usage de plus gros navires pour le service des Grands Lacs.

L'objet de ma causerie sera de jeter quelque lumière sur le point fondamental. Si l'usage de plus gros navires n'aide pas aux facilités de transports, on n'a pas pour résultat de réduire les taux de fret, alors la proposition manque de sérieux et ne mérite aucune considération.

Examinons tout d'abord le genre de trafic qui

se fait sur nos routes de navigation intérieures et sous quelles conditions il est fait.

Malheureusement, pour les promoteurs du projet, il y a trois facteurs qu'ils semblent ignorer ou qu'ils ont oubliés :

- 1°—La courte saison,
- 2°—Transport en un seul sens, et
- 3°—Les dépenses contingentes (*over head*).

Le premier venu, qui ne lit que la publicité de propagande, est peut-être apte à ignorer ces facteurs importants, mais ils sont la moëlle épinière de toute la question. Mais vous, hommes d'affaires, vous seriez forcés de les peser avec la plus grande précaution dans la routine ordinaire de votre travail.

La distance entre Fort William et Montréal est de 1,228 milles ou presque la moitié de la distance qui nous sépare de Liverpool. Si un navire pouvait voyager durant les 12 mois de l'année, il serait facile de calculer la dépense bon an mal an, mais il n'opère que pendant sept mois de l'année et les conditions pendant ces sept mois sont très importantes eu égard au rendement monétaire. A l'ouverture de la navigation au mois de mai, il y a toujours un fort transport de grain vers l'est, mais en juillet et août il y a ralentissement. Les mois de septembre, d'octobre et de novembre sont les plus actifs de la saison avec une ou deux semaines durant le mois de décembre. C'est sur le trafic de septembre à la fin de la navigation que les intérêts maritimes doivent dépendre. C'est un point capital qui ne doit pas être oublié dans l'étude du présent problème.

Si le trafic vers l'ouest était égal en volume à celui vers l'est, la situation serait différente et elle aurait un semblant de raison, mais il est admis qu'il y a à peu près pas de trafic vers l'ouest et que durant la saison la plus active, il est complètement nul. L'an dernier il est passé 7,247,459 tonnes de fret par le canal Welland vers l'est et seulement 914,752 tonnes allant vers l'ouest, c'est-à-dire que 88 pour cent de tout le trafic allait en un seul sens et les autres 12 pour cent sont d'une telle nature qu'ils sont transportés à perte invariablement.

Quand vous aurez considéré ces faits d'une courte saison et du trafic en un seul sens, vous n'aurez pas à faire de longs calculs pour atteindre le troisième facteur qui doit entrer en ligne de compte dans ce projet; la dépense et pendant que le commun des mortels y regardera à la légère, l'homme d'affaires sait, lui, que c'est la pierre fondamentale de tout le projet. Et avec une courte saison, le transport en un sens et la dépense, comment peut-on croire que de gros navires pourraient être substitués à des plus petits? En réponse et pour commencer, je pose cinq objections :

- 1°— Plus le navire est grand, plus la dépense est forte.
- 2°— Plus le navire est grand, plus sa vitesse dans les canaux est diminuée.
- 3°— Le temps est le facteur déterminant des taux par eau et non la distance.

4°— Le plus loin le navire va vers l'est, le plus loin il est de sa base de chargement et le plus élevé sera le coût de retour vers l'ouest et sans cargaison.

5°— Plus le navire est grand, plus forts sont ses risques en passant les écluses.

Ma première objection n'est pas la contradiction, elle est patente. Vous ne comprendrez peut-être pas la seconde, mais elle est prouvée par ceux qui s'y entendent dans l'administration des canaux. On prétend que la diminution du nombre des écluses remédierait à ce problème. Tous ceux qui sont familiers avec les canaux n'accepteraient pas cette prétention. Un petit navire peut passer plus rapidement 20 écluses qu'un gros en passera 10. Ceci m'amène à dire que si on ne peut sauver du temps, il ne peut y avoir de réduction de taux. Et on ne peut sauver du temps. Alors, songez au trafic en un sens, à la courte saison et à la dépense d'un gros navire opérant sur nos routes de navigation intérieure. C'est une proposition impraticable. Tous les points que je viens d'énumérer auraient une plus forte portée déficitaire sur un océanique que sur un navire ordinairement en service à présent. Si vous doutez mon assertion, cherchez l'armateur qui la réfutera. Les problèmes de navigation doivent être réglés par des navigateurs plutôt que par des rêveurs.

Finalement, posez-vous la question : Quand est venue la question du creusement et du barrage du St-Laurent? Elle n'a certainement pas originé au Canada et elle ne vient pas des opérateurs de navires. Elle vient des Etats-Unis sous forme de transport et de pouvoirs d'eau combinés. Nos voisins ont grand besoin de pouvoirs d'eau additionnels et n'ont aucun besoin d'autres moyens de transport, même par le St-Laurent. Ils n'utilisent pas leurs facilités actuelles, excepté à un bien petit degré. L'an dernier, le volume total du trafic américain qui a passé par le Canal Welland n'a été que de 2,798-935 tonnes. Il y a un commerce immense au Sault Ste-Marie, mais pas plus de cinq pour cent est exporté.

La conclusion est donc inévitable que ce sont les pouvoirs d'eau qui sont les seuls objectifs de ceux qui sont derrière le projet du creusement et du barrage du St-Laurent. Par contre le Canada ne recourait au St-Laurent pour du pouvoir qu'en dernier essor. Par conséquent ce sont nos voisins seuls qui bénéficieraient de ce développement d'énergie électrique. Et pour mener ce projet à exécution, il nous faudrait abandonner la souveraineté du St-Laurent et nous exposer à des conflits internationaux en raison du fait que le Canada est le rival commercial des Etats-Unis. A montrer les dangers qui seraient la conséquence de ce projet cela devrait être suffisant pour mettre sur leurs gardes les canadiens qui sont soucieux de l'intérêt de leur pays.

Nous ne sommes que les gardiens d'un vaste héritage naturel et nous ne devons pas en venir à une décision avant d'avoir sérieusement pesé les conséquences possibles d'un tel projet



Spéculation

DE nos jours l'appât du gain rapide en entraîne plus d'un dans le tourbillon des spéculations folles. Demain le mirage de la fortune sera brutalement dissipé.

Quelle sera votre part dans quelques années; un crédit en Banque intéressant ou de vains regrets ?

La Banque Royale du Canada

FS802

Banque Canadienne Nationale

Siège social: Places d'Armes, Montréal

Capital versé et réserve, \$14,000,000
Actif, plus de \$155,000,000.

Incomparables facilités pour toutes
opérations bancaires dans la
Province de Québec.

256 succursales au Canada
220 succursales et 300 agences dans le Québec.
64 succursales dans l'île de Montréal.

Nos ressources sont à votre disposition.
Notre personnel est à vos ordres.

La Banque Canadienne Nationale fait gratis, sur
demande, le service de son Bulletin mensuel aux hommes
d'affaires.

COMPTANT ou CREDIT

Nombre d'articles sont à vendre à crédit
mais un plus grand nombre encore
peuvent être obtenus contre argent
comptant et, à de b'en meilleures
conditions.

Vous pouvez bénéficier du mode au
comptant en ayant un compte de banque
bien garni.

Déposez régulièrement une partie
de vos revenus à

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege Social : Montréal.

Les Marchés

Les affaires marchent de pair avec
le service des tramways.

Les hommes d'affaires peuvent aller
d'un point à un autre de la ville, pour
les opérations ou les transactions qu'ils
ont à régler, d'une manière continue
et régulière et atteindre ainsi les en-
droits disséminés et les plus éloignés
du centre.

Les territoires dans lesquels les
marchés s'établissent et les ventes se
font, s'étendent tous les jours plus
vastes, tout en devenant plus acces-
sibles, grâce au service de transport
organisé par le Compagnie des Tram-
ways.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

The Sun Trust Company

LIMITED

Capital payé et profit non divisés \$360,689.52
Actif de fiducie \$72,732,001.88

4% **DEPOTS** **5%**
 D'ÉPARGNE

C'EST PLUS PAYANT d'avoir un dépôt d'épargne au
SUN TRUST

et vous avez les meilleures garanties.

INTERET de 4% payé sur tout dépôt remboursable
à demande et 5% sur tout dépôt à terme.

CASIER DE SURETE

Administration générale
Exécution testamentaire

MONTREAL: Edifice Thémis, 10 ouest, rue St-Jacques
HARBOUR 0131 Casier Postal 2010

QUEBEC 132 rue St-Pierre

L. EUG. COURTOIS

JOS. COURTOIS

Courtois Frères

Représentants de "LA PREVOYANCE"

ASSURANCES

Incendie — Vie — Maladie — Accidents
Bris de glaces — Garantie — Cautionne-
ment — Vol — Responsabilité patronale
Automobiles

Bureau établi en 1890

1285 rue Visitation Tél. Cherrier 3195



LE HAVRE DE MONTREAL

Occupe le premier rang
DES PORTS DE MER DU CANADA

La valeur de la manutention annuelle des mar-
chandises.

Le tonnage des Importations et des Exportations.

Le tonnage enregistré des navires.

L'étendue de quaiage disponible.

Le nombre et la qualité de ses entrepôts.

Les facilités d'entreposage frigorifique.

L'efficacité du service de ses voies ferrées.

LE PLUS GRAND PORT DU MONDE POUR L'EXPORTATION
DES CEREALES

et le
SECOND PORT DU CONTINENT DE L'AMERIQUE DU NORD

Pour détails et informations, prière de s'adresser aux
COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTREAL

"La Saubegarde"

Compagnie **VIE** d'Assurance

POLICES MODERNES

CLAUSE D'INVALIDITE 3 MOIS

DOUBLE INDEMNITE

NON-DECHEANCE APRES 2 ANS

SERVICE PROLONGATION DE LA VIE

DEMANDEZ NOTRE REPRESENTANT

J. O. DUCHARME

J. H. LANGEVIN

Gérant

Gérant

District Ouest

District Est

152 RUE NOTRE-DAME EST
HARBOUR 7221